

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune d'Enghien-les-Bains

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21950210100013

Ville : Enghien les bains

Code Postal : 95880

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Lien vers le profil d'acheteur : www.maximilien.fr

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : SERVICE ACHAT PUBLIC

Adresse mail du contact : Marche-public@enghien95.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 134284545

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve : - Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour l'engager ;

- Déclaration sur l'honneur, dûment datée et signée par le candidat, justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés articles L2141-1 à L2141-5 et L2141-7 à L2141-11 et notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L 5212-1 à L 5212-11 du Code du Travail ;

- Si le candidat est en redressement judiciaire, une copie du ou des jugements habilitant le candidat à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché ;

Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet de l'accord-cadre, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles ;

- Par dérogation à l'article 9 du C.C.A.G - Fournitures courantes et services (FCS), une attestation d'assurance justifiant qu'il est assuré, et à jour de ses cotisations, auprès d'une compagnie d'assurances notoirement solvable en cas de mise en jeu de sa responsabilité civile professionnelle, pour toutes les activités inhérentes à l'exercice normal de sa profession telle qu'elle est définie par les textes qui la régissent, et d'exploitation contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile qui peut lui incomber en raison de dommages matériels, immatériels et corporels pouvant être causés à la personne publique ainsi qu'aux tiers pour tout événement intervenant dans le cadre du présent accord-cadre, et notamment du fait du personnel, des collaborateurs ou de ses produits ;

Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve : - Une liste de références similaires à

l'objet du marché de montant et complexité comparable. Celles-ci devront être obtenues auprès de collectivités publiques pour les trois dernières années, en indiquant le montant, le contenu des prestations, la date et le destinataire. Ces références devront être présentées à l'appui de certificats de capacité du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat précisant les coordonnées téléphoniques d'un interlocuteur représentant le donneur d'ordre ;

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 14 juin 2024 à 12 h 00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Pouvoir adjudicateur

Critères d'attribution : Le prix : 60%

Ce critère sera apprécié au regard de plusieurs sous-critères :

1/ Montant total du BPU/DQE - 50%

Pour l'application de ce critère, il sera tenu compte du montant total du BPU/DQE résultant de la somme des prix unitaires indiqués par les candidats appliqués aux quantités indiquées.

Dans le cas où des erreurs matérielles seraient constatées dans le calcul du montant global, la Commune pourra demander la régularisation de son offre au candidat concerné selon le cadre fixé par les articles R 2152-1 & R 2152-2 du code de la Commande Publique.

2/ Taux de rabais proposé(s) pour les produits ne figurant pas dans le BPU - 10%

Ce sous-critère sera apprécié à partir de remises proposées, appliquées sur des prix publics de produits sélectionnés dans le catalogue et non présent dans le BPU.

La valeur technique : 20%

Ce critère porte sur l'étendue de la gamme de produits proposés, les modalités de passation des commandes, les modalités du service après-vente, les périodes de fermeture du candidat.

La valeur qualité : 15%

Ce critère sera apprécié à partir des caractéristiques techniques des produits ou matériels telles que mentionnées dans les fiches techniques et, le cas échéant, l'appréciation des échantillons remis.

Qualité environnementale des produits : 5%

Les performances environnementales des produits proposés au BPU ainsi que la démarche de développement durable qui concourt à la production et à la distribution des produits proposés : composition, teneur et émissions de COV, certification qualité (Ecolabel européen, certification française NF Environnement, Ecocert etc.)

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Fourniture de peinture et de matériels de peinture

Code CPV principal

Descripteur principal : 44810000

Type de marché : Fournitures

Description succincte du marché : La présente consultation a pour objet la fourniture de peinture et de matériels de peinture, pour la Commune d'Enghien-les-Bains nécessaires pour la réalisation des travaux de peinture par les agents du Centre Technique Municipal sur/dans les ouvrages communaux.

Lieu principal d'exécution du marché : ENGHIEEN LES BAINS

Durée du marché (en mois) : 48

Valeur estimée (H.T.) : 160000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire conclu sans montant minimum annuel et avec un montant maximum annuel de 40 000 euro(s) HT. L'accord-cadre est conclu pour une durée initiale d'un (1) an à compter de sa notification et sera reconductible expressément trois (3) fois pour une durée de 12 mois.

Les variantes ne sont pas autorisées. Il n y a pas de prestations supplémentaires éventuelles.

En complément de l'acte d'engagement, le candidat remettra le BPU/DQE, le CCP, les catalogues tarifés , les fiches techniques des produits proposés au titre du BPU, les échantillons des produits et matériels listés dans le RC, ainsi qu'un mémoire technique (se reporter au RC pour la composition du mémoire).

Conformément aux dispositions de l'article R2123-5 du Code de la Commande Publique, dans le cas où les offres lui conviennent, la collectivité se réserve le droit de ne pas négocier. Dans le cas contraire, elle pourra engager des négociations.

Organe chargé des procédures de recours

Nom de l'organisme : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Adresse : 02-04 boulevard de l'Hautil 95027 CERGY-PONTOISE CEDEX

Tel : 0130173400 - Fax : 0130173459

Courriel : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

URL: <http://cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr/>

Introduction des recours

Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

2-4 Boulevard de l'Hautil 95 027 Cergy-Pontoise Cedex

Tél. : 0130173400 - Fax : 0130173459

Courriel : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

URL: <http://cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr/>

Compte tenu du nombre de caractères techniquement limité dans le présent AAPC, il convient de se reporter au RC pour les autres informations relatives aux modalités de la consultation et à la présentation de l'offre

Date d'envoi du présent avis : 27/05/2024

Mots clés: Peinture (fourniture)